Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212201248-20260203-2026_02_03-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LESCOUËT-GOUAREC

2026 – 02 - 03

SEANCE DU 3 FEVRIER 2026

Date de convocation	**: 26/01/2026**	
Nombre de Conseillers	**: 10**	**Pour : 8**
Présents	**: 8**	**Contre : 0**
Votants	**: 8**	**Abstentions : 0**

L'an deux mil vingt-six,
le six février à 18h,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Maire.

Etaient présents : Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN, Willy BIGOT, Geneviève PINTO, Marie-José NOZAHIC Steven FLAMEN, Anne-Laure LE GUILLOU, Edward POUILLET, Michel EDY

Absent(e)s excusé(e): Anthony KEREVEUR, Victoire LANI
Secrétaire de séance : Geneviève PINTO

2026-02-03– Ajout d'une question à l'ordre du jour du conseil municipal : avenant n°2 au groupement d'achat d'énergie du SDE22

Madame la Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour **: avenant n°2 au groupement d'achat d'énergie du SDE22.**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :
ACCEPTENT l'ajout de la question susvisée à l'ordre du jour du conseil municipal

La Maire,

Marie-Claude LE TANNO GUEGAN

MAIRIE DE LESCOUËT-GOUAREC
Côtes d'Armor

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans susdits

Extrait certifié conforme au registre
Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Préfecture le 10/02/2026
De la publication le 06/02/2026